



N.K. - F.N.J.P.

NATIONALE KAATSFEDERATIE -  
FEDERATION NATIONALE DES JEUX DE PAUME

President

Dimitri Godart  
Rue du Commerce, 78/2  
5590 CINEY  
GSM : 0475/83.30.10  
E-mail : president@nk-fnjp.be

Secrétaire-Secretaris

Jean-Marie Krikilion  
Burght 26  
1547 BEVER  
GSM : 0496/26.14.41  
E-mail : [info@nk-fnjp.be](mailto:info@nk-fnjp.be)

***Réunion du Comité Sportif du 22/06/23 à Buizingen à 19h00***

***Présent : Pour la FJPWB : Messieurs Jean-Marie Dupont et Guy Chavée***

***Présent: Pour Entiteit Vlaanderen : Messieurs Guido Nelis en Johny Van Eesbeeck***

***Secrétaire: Jean-Marie Krikilion (sans droit de vote)***

- *Guy Chavée est élu comme président du comité*

**1) 29/05/23 Saint-Servais – Oeudeghien (rapport complémentaire de l'arbitre Thierry Colle (Attitude incorrecte de M. Dufey et des supporters de Saint-Servais)**

- *Présent: Arbitre Colle Thierry*

*Arbitre: Dufey Laurent*

*Président de Saint-Servais : Lelievre Victory*

*Témoin : Bremeels Eric*

- *Monsieur Colle donne un rapport des faits lors de la lutte à un score de 3 -1. Il juge l'action en faveur de Oeudeghien et sur ça Monsieur Dufey vient sur le terrain pour dire qu'il est incapable de siffler des lutttes en nationale, etc.. Après, à 8-12, le capitaine de Oeudeghien est venu lui dire que, à la livrée, les joueurs étaient constamment insultées par des supporters à côté du tamis. A 11-12 je juge une balle mauvaise et les supporters étaient d'avis qu'elle était bonne et commençaient à crier. Je reste sur ma position et après j'ai eu des difficultés pour terminer la lutte.*
- *Monsieur Dufey confirme la version des faits de Monsieur Colle dans les grandes lignes mais dit que c'est arrivé à un autre moment.*

- *Monsieur Lelievre veut nuancer la version de l'arbitre mais confirme que ces supporters sont présents chaque semaine et qu'il n'est pas toujours facile de les calmer.*
- *Monsieur Bremeels confirme son intervention à propos de la livrée et dit que le langage utilisé était inadmissible vu la présence d'enfants. Il n'avait pas beaucoup à dire concernant les autres faits étant donné qu'il était au fond du terrain et que tout s'est déroulé dans le tamis.*
- *Après concertation, le comité applique la sanction suivante:*

***Pour le cercle de Saint-Servais***

**Code 013. Insultes ou menaces**

Amende de € 150

*et le Déplacement Arbitre Colle  $T > 65 \text{ km} \times 2 \times 0,4246 = \text{€}55,20 : 2 = 27,60 \text{ euro}$*

***Total de €177,60***

***Pour monsieur Dufey***

**Code 013 Attitude incorrecte / Conduite anti-sportive**

Amende de € 50

+ suspension d'un mois avec sursis jusqu'au 30 septembre 2023

*et le Déplacement Arbitre Colle  $T > 65 \text{ km} \times 2 \times 0,4246 = \text{€}55,20 : 2 = 27,60 \text{ euro}$*

***Totale de €77,60***

- *Le président demande à Monsieur Colle d'agir de manière plus ferme dans l'avenir et qu'il doit arrêter la lutte dans des circonstances pareilles. Monsieur Colle a pris la parole et exprimait son mécontentement sur la sanction trop légère, selon lui, pour Monsieur Dufey. En présence des membres du CS, une grosse altercation musclée a eu lieu entre les deux personnes et Monsieur Colle a perdu le contrôle en menaçant physiquement Monsieur Dufey. Monsieur Lelievre a retenu Monsieur Colle afin d'éviter une bataille. Monsieur Colle a tenu des propos menaçants et insultants envers un comité Fédéral.*
- *Après cet incident inattendu la commission donne la sanction suivant à Monsieur Colle.*

**Code 014 Insultes ou menaces**

Amende de € 150

+ suspension (ferme) jusqu'au 30 septembre 2023 pour toutes les séries

**Total de €150**

## **2) Les forfaits à la Coupe de Belgique jeunes**

• Selon les barèmes 2023

### **11. Montant à payer respectivement en cas de forfait déclaré et non déclaré**

Déclaré € 300 >> non déclaré € 400

#### 1 Lutte Pironchamps-Thieulain du 30/04/2023

Amende >> non déclaré = €400

### **079 Forfait de l' (des) équipe(s) visiteuse(s)**

Perte des points, jeux et quinze mis en jeu pour l'équipe (les équipes) en défaut + montant fixé annuellement par le C.A. (3/4 à l'équipe (aux équipes) lésée(s) et 1/4 au comité qui statue) + si la journée ne peut se dérouler, le débours dû à l'arbitre (aux arbitres) présent(s) et, le cas échéant, dédommagement à l'organisateur

Amende :  $\frac{3}{4}$  à l'équipe de Pironchamps € 300,00

Amende :  $\frac{1}{4}$  à la NK-FNJP (1ère infraction) avec sursis jusqu'au 30 septembre 2023 € 100,00

Dédommagement : Le comité à décider accorder 50% de la demande €100 :2 = €50

**Total de €350**

#### 2 Les luttes du 02/06/23 Isières Planois et du 04/06/2023 Planois -Isières

### **1 lutte 02/06 Isières – Planois**

Amende: à la NK-FNJP (1ère infraction) avec sursis jusqu'au 30 septembre 2023 € 300,00

### **2 lutte 04/06 Planois - Isières**

### **079 Forfait de l' (des) équipe(s) visiteuse(s)**

Perte des points, jeux et quinze mis en jeu pour l'équipe (les équipes) en défaut + montant fixé annuellement par le C.A. (3/4 à l'équipe (aux équipes) lésée(s) et 1/4 au comité qui statue)

Amende :  $\frac{3}{4}$  à l'équipe de Planois € 225,00

Amende :  $\frac{1}{4}$  à la NK-FNJP € 75,00

**TOTAL : 300,00€**

### 3 Lutte Presgaux – Mont-Gauthier -Thieulain du 23/06/2023

Presgaux - Amende de € 300

- *La lutte de CB entre Mont-Gauthier et Thieulain s'est jouée sur le terrain neutre d'Acoz avec l'accord de tous les cercles. Les frais d'arbitres et les balles étaient à charge de la NK-FNJP.*

**TOTAL : 300,00€**

#### 3) Carte Jaunes

1. SCAILLET Emmanuel

06/05/23 (Senzeilles – Saint-Servais) (Bourgoit E)      CARTE JAUNE + amende = €25

2 EVRARD Thomas

10/06/23 (Brussegem – Kastel) (De Winne M)      CARTE JAUNE+ amende = €25

Après la présentation, d'un certificat médical (diabétique de Type 1) le comité Sportif du 22/06 annule la carte jaune et l'amende

3 DENIS Romain

17/06/23 (Aisemont – Hamme-Zogge) (Colle T)      CARTE JAUNE + amende = €25

#### 3) Toutes les Amendes

- *Le comité Sportif prend note des amendes précédemment prise et les confirme..*
- Amende- Boete 2023-1° Code 101 Becq Nicolas (2ième infraction)      10€
  - 21h45: fin de la réunion

Pour le comité Sportif :

*Jean-Marie Krikilion*  
*Secrétaire<sup>1</sup>*